VILLE DE VERSOIX

MAIRIE

MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

A l'attention de Mesdames et Messieurs,
Les Conseillères Municipales et Conseillers Municipaux

Evolution du message :	**Validé par :**	**Quand :**	**Suivi par :**
Décision de commencer l'élaboration du message :	Le Conseil administratif	mars 2019	OE/MAU
Fin de l'élaboration et validation du message :	Le Conseil administratif	avril 2019	OE/MAU
Présentation à la Commission Travaux, Voirie, Environnement et Développement Durable	La Commission	30 avril 2019	OE/MAU
Présentation à la Commission des finances :	La Commission	16 mai 2019	PMA/VA
Présentation au Conseil Municipal :	Le Conseil municipal	20 mai 2019	OE

CREDIT DE CHF 325'000.- TTC
DESTINE A LA REFECTION DE QUATRE AIRES DE JEUX

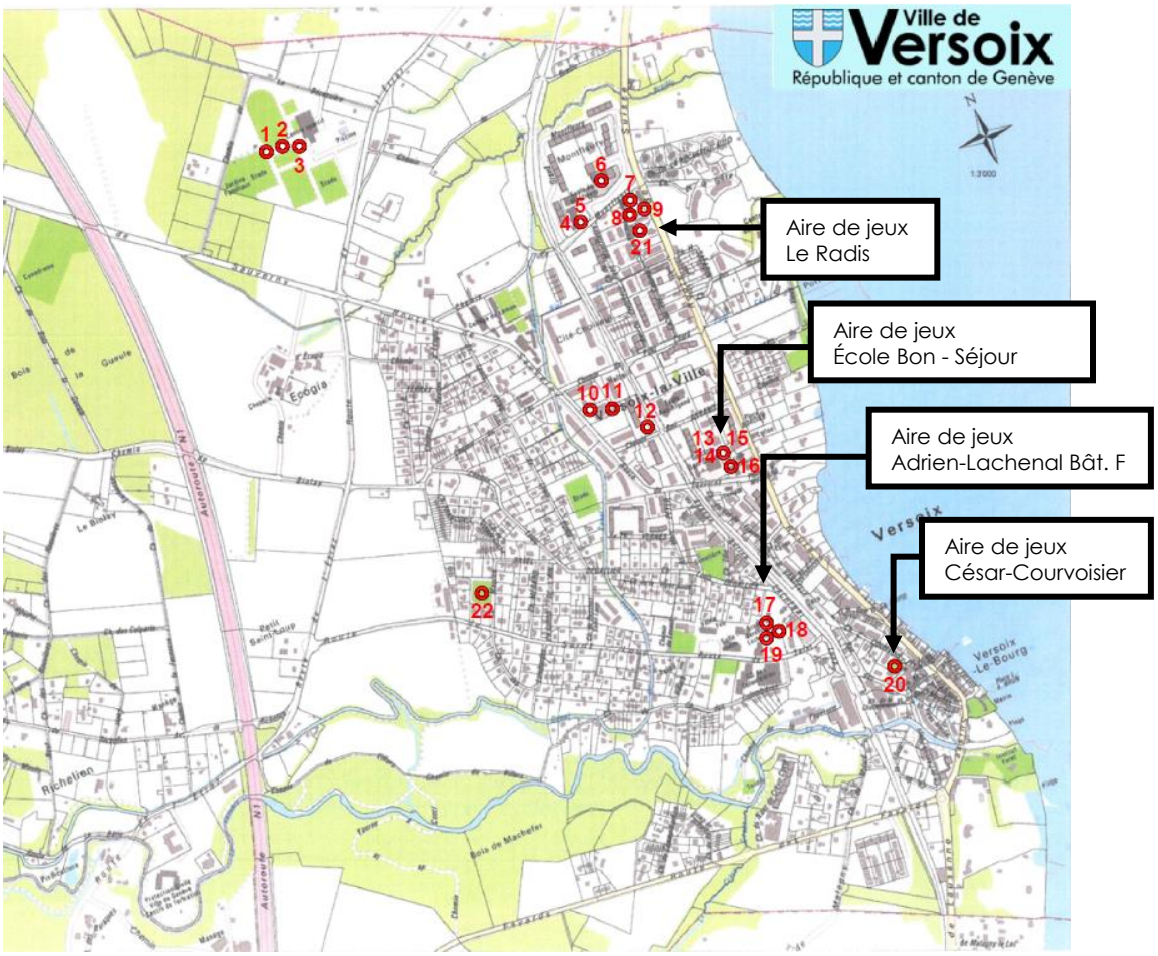

Carte des aires de jeux des parcs publics et des écoles de Versoix

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION 2
2. DÉROULEMENT DES TRAVAUX 3
3. MARCHE A SUIVRE 3
4. PLAN FINANCIER 3
5. CONCLUSION 3

1. INTRODUCTION

1.1 Situation et contexte

Un contrôle des aires de jeux de nos parcs publics et des écoles est effectué chaque année au printemps par l'entreprise Top Jeux, puis une seconde fois en automne par notre personnel agréé du STVE.

Afin d'assurer le suivi de leur état, une carte et un tableau permettent de suivre et de prioriser les éventuelles remises en état pour éviter les travaux d'urgence.

Suite au contrôle de mai 2018, des mesures de préventions ont été mises en place pour éviter les accidents.

Certains jeux sont vieux et vétustes (voir hors normes), ils ont dû être fermés ou alors même supprimés.

Certaines dégradations représentent un danger, en voici quelques exemples :

- Mauvais état de la structure principale (partie manquante, coupante, zones pourries…)
- Usure du sol amortissant (caractéristique amortissante nulle, usure profonde faisant apparaître des goujons de liaison pour les dalles amortissantes…)
- Mauvaise exécution et non-respect des normes (présence de socles hors du sol).

Quatre aires de jeux ont été classées dans un degré d'urgence élevé. Une réfection intégrale est fortement recommandée.

Adrien-Lachenal Bât. F
L'aire de jeu est située sur la parcelle privée communale numéro 6222, dans le parc de l'école Adrien-Lachenal.

Bon Séjour
L'aire de jeu est située sur la parcelle privée communale 5986 et sur la parcelle privée de la Fondation Samuel-May 5821, dans le parc de l'école Bon-Séjour. Le jeu avait été réalisé pour un crédit voté de CHF 250'000.-.

César-Courvoisier
L'aire de jeu est située sur la parcelle privée communale numéro 4776, dans le parc à côté de l'association « Le Rado-Versoix ». Le jeu a été réalisé en 2001.

Le Radis
L'aire de jeu est située sur la parcelle privée communale numéro 6573, dans le parc à côté de Radis de l'association « Le Rado-Versoix ».

2. DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Selon le planning intentionnel, la réalisation de ces travaux est prévue en août-septembre, si possible encore pendant les vacances scolaires.

Pour les aires de jeux d'Adrien-Lachenal Bât. F et Bon-Séjour, un groupe de travail en association avec le CA, l'APEV et les enseignants a été créé pour prédéfinir les critères de la nouvelle aire de jeux (dito, projet Ami-Argand).
Ensuite, trois entreprises seront mises en concours afin de proposer leurs meilleurs jeux, en fonction de la surface à disposition, de l'enveloppe financière et des critères définis par le groupe de travail.

Pour l'aire de jeux de César-Courvoisier, l'emplacement sera réétudié par le STVE et une proposition sera faite sur la base du jeu existant et de son enveloppe financière.

Pour l'aire de jeux Le Radis, la balançoire sera légèrement déplacée pour répondre à la demande de la gérance, le jeu sera déplacé le long du revêtement en enrobé afin d'éviter que les enfants aient à traverser le gazon pour se rendre au jeu (salissures).

3. MARCHE A SUIVRE

- Création d'un groupe de travail avec APEV, professeurs, concierges et STVE
- Mise en concours des entreprises selon l'enveloppe à disposition
- Retour des offres
- Adjudication de l'entreprise et de son projet
- Demande d'autorisation de construire
- Préavis Commission Travaux, Voirie, Environnement et Développement Durable, (30.04.2019)
- Préavis Commission des finances (16.05.2019)
- Vote du crédit de construction par le Conseil municipal (20.05.2019)
- Démarrage chantier, été/automne 2019.

4. PLAN FINANCIER

Réfection de l'aire de jeux de l'école Adrien-Lachenal Bât. F	CHF 62'000.-
Réfection de l'aire de jeux de l'école Bon Séjour	CHF 175'000.-
Réfection de l'aire de jeux de César-Courvoisier	CHF 40'000.-
Réfection de l'aire de jeux Le Radis	CHF 17'000.-
Honoraires géomètres / taxe autorisation	CHF 11'000.-
Divers + imprévus ~ 5 %	CHF 20'000.-
Total :	**CHF 325'000.-**

5. CONCLUSION

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil administratif de la Commune de Versoix vous invite à réserver un accueil positif à cette demande de crédit de CHF 325'000.- TTC.